

Objectifs :

Sensibiliser les personnes sujettes à accueillir les personnes handicapées, à l'environnement du handicap

Maîtriser la réglementation du 11 février 2005 relatives à l'égalité des droits et des chances

Appréhender les différentes formes de handicap et leurs particularités

Maîtriser les principes de la communication et les fondamentaux de l'accueil adaptés aux personnes en situation de handicap

Public concerné et prérequis :

Toute personne en contact direct avec les usagers et les clients à l'accueil des personnes handicapées

Aucun prérequis n'est nécessaire.

Qualification des intervenants :

Formation animée par un consultant spécialisé

Moyens pédagogiques et techniques :

Vidéo-projecteur, Paper-board,

Evaluation au début de la formation sur les attentes

Théorie, Mises en situation, Cas Pratiques

Exercices

Support de cours envoyé par mail

Durée, effectifs :

7 heures.

11 stagiaires.

Programme :

Introduction à l'accueil des personnes en situation de handicap : La réglementation du 11 février 2005

Que dit la loi sur l'égalité des chances et des droits ?

Comprendre le principe de l'accessibilité complète du territoire français au 1er janvier 2015

-Focus sur le droit des personnes en situation de handicap dans le cadre de l'accueil

-Focus sur l'accès au fauteuil roulant et au chien d'aveugle

Comprendre ce qu'est le handicap en France et comment il évolue

Faire le point sur la recommandation ADAP

Définir le handicap et son environnement pour mieux le comprendre

S'interroger sur le handicap et la situation de handicap : existe-t-il une différence ?

Comprendre la perception plus ou moins divergente sur le handicap en France

Appréhender les différentes formes de handicap et leurs particularités

-Le handicap mental (ou déficience intellectuelle)

-Les handicaps auditif et visuel

-Le handicap moteur

-L'autisme et troubles envahissants du développement

-Le handicap psychique

-Les autres formes de handicap

Lever ses préjugés face au handicap, comprendre et intégrer la différence

Comment assurer l'accueil des personnes handicapées avec professionnalisme et humanisme ?

Adapter son accueil en fonction du type d'handicap

-Sourd, mal voyant, handicapé moteur ou psychique

-Quid sur les polyhandicapés

-Les gestes et postures adaptés en fonction du handicap

Retour sur les fondamentaux de la communication

-La prise en charge d'un client ou d'un patient

-Le vocabulaire usuel de l'accueil

-Les clés de la communication : orale, gestuelle ou écrite ?

-Les gestes et erreurs à ne pas commettre

Modalités d'évaluation des acquis :

Evaluation tout au long de la formation

Evaluation en fin de formation sur l'atteinte des objectifs

Evaluation à froid de 15 jours à 2 mois après la fin de la formation

Sanction visée :

Une attestation de stage sera remise à chaque participant.

Matériel nécessaire pour suivre la formation :

Délais moyens pour accéder à la formation :

Inscription au plus tard 15 jours avant le démarrage de l'action

Accessibilité aux personnes à mobilité réduite : Oui

OUI

Tarif :

230,00 €

Taux de satisfaction de la formation :

88.70